OKINAWA GOJU-RYU
SHODOKAN PARIS
(Association loi 1901)

SAISON 2026 / 2027
BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .

Date de naissance : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Ville : . . . . . Code postal . . . . . .

Tél : . . . . . email : . . . . . .

Nouveau membre : oui ❑ ou membre depuis l'année . . . . .

❑ **sollicite mon adhésion à l'OGSP, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association**

Le : Signature :

Pièces à fournir :
- Fiche FFK uniquement pour les nouveaux membres ❑
- Photo d'identité récente (nouveau membre) ❑
- Pour les mineurs : autorisation parentale et attestation sur l'honneur * ❑

Cotisations à régler par chèque ❑ ou virement ❑ global de 57 € à l'ordre de l'OGSP :
- adhésion annuelle à l'OGSP de 18,00 € ❑
- cotisation annuelle à la FFK de 39,00 € ❑

Cours à régler par chèque ❑ ou virement ❑ à l'ordre d'OSHIRO Zeneï

Entourer les cours choisis :

		Chèque ou virement à l'ordre de Oshiro Senseï		
€		**Karaté 1 cours**	**Karaté 2 cours**	**Karaté et Kobudo 3-4 cours**
Normal		430	590	645
Réduit	10%	387	531	581
€		**Kobudo 1 cours**	**Kobudo 2 cours**	**Karaté 1 cours + Kobudo 1 cours**
Normal		380	480	540
Réduit	10%	342	432	486

Cours à régler par chèque ❑ ou virement ❑ à l'ordre d'Olivier FIARDO

Entourer les cours choisis :

Chèque ou virement à l'ordre d'Olivier Fiardo	
Karaté adultes, CCM, Taiso	**€**
1 cours	20
10 cours	190
20 cours	310
Année (cours du vendredi seul)	430
Année (si déjà inscrit à Paris ou Clama	344
Karaté Jeunes 1 cours	360
Karaté Jeunes 2 cours	520

Cadre réservé à l'OGSP

OKINAWA GOJU-RYU
SHODOKAN PARIS
(Association loi 1901)

ADRESSE :
OKINAWA DOJO
25 rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS

HORAIRES DES COURS : https://okinawadojo.fr/infos

Important à savoir avant de s'inscrire

- **Cotisation OGSP :**
  - **Par chèque** : établir un chèque global à l'ordre de l'**OGSP** comprenant les cotisations OGSP et FFK.
  - **Par virement** : IBAN de l'OGSP : FR76 3006 6106 0100 0108 8590 196
    Préciser dans le libellé du virement *« Cotisation OGSP, votre nom et année d'inscription»*
    Envoyer une preuve de virement à l'adresse ogsparis@gmail.com
- **Cours à régler au nom de l'enseignant choisi** :
  - **Pour Senseï OSHIRO : chèque** à l'ordre d'OSHIRO Zeneï (Possibilité de payer en 3 chèques, ce qui n'existe pas par virement)
    ou virement : IBAN Oshiro : FR76 3000 3037 4000 0206 0387 876
    Préciser dans le libellé du virement *« Cours, nom et année d'inscription »*
    Envoyer une preuve de virement à l'adresse ogsparis@gmail.com
  - **Pour Olivier FIARDO : chèque** à l'ordre d'Olivier FIARDO
    ou **virement** : IBAN Fiardo : FR76 4061 8803 1700 0407 5567 887
    Préciser dans le libellé du virement « Cours, nom et année d'inscription »
    Envoyer une preuve de virement à l'adresse ogsparis@gmail.com

- Les tarifs réduits concernent les étudiants, les demandeurs d'emploi, les plus de 65 ans et les personnes membres depuis plus de 10 ans à l'OGSP ou l'OGSC.

- Passé la période d'essai, qui ne pourra excéder 2 cours, seules les personnes ayant rendu leur dossier d'inscription complet et ayant réglé l'intégralité des cotisations (OGSP, FFKDA et cours), pourront participer aux entraînements.

- Tout cours commencé est dû dans son intégralité : il ne pourra être effectué de remboursement des sommes réglées (cotisations et cours) et ce pour quelque motif que ce soit.

- Pendant les vacances scolaires, les cours ne sont pas systématiquement assurés par le professeur. Des entrainements libres peuvent être organisés en présence d'un pratiquant référant. Il est formellement interdit de pratiquer les kamas en l'absence du professeur. Le dojo est généralement fermé pour les vacances de Noël.

* Les parents / responsables de mineurs remplissent, avec l'enfant, le questionnaire de santé qu'ils conservent et fournissent l'attestation sur l'honneur qui en découle.